
L'INVITATION DE LA MODIFICATION 6 / SOLICITATION AMENDMENT 6

La modification 6 vise à intégrer officiellement les modifications suivantes à l'invitation / Amendment 6 is raised to formally incorporate the following changes to the solicitation:

1. Questions et réponses / Questions and answers

Questions et réponses / Questions and Answers (English to follow)

Q1.

Dans la modification 4, Q8, il est indiqué que l'offre peut être soumise par courriel alors que sur CanadaBuys il est conseillé de la soumettre via SAP Ariba App. Comment devons-nous soumettre notre offre ?

A1.

L'amendement 4, Q8, a été remplacé par l'amendement 5. Les options de soumission d'offres sont détaillées dans l'appel d'offres sur le site Web de CanadaBuys. Pour les documents électroniques, veuillez utiliser CPC Connect comme indiqué dans la partie 2.1 de l'invitation, 2003 (2022-03-29) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels.

Extrait de 2003 (2022-03-29) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels :

1. Service Connexion de la Société canadienne des postes
 - a. Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, les soumissions peuvent être transmises à l'aide du [service Connexion](#) fourni par la Société canadienne des postes.
 - i. TPSGC, Région de la capitale nationale : L'unique adresse courriel au moyen du service Connexion de la SCP pour transmettre les soumissions en réponse à la demande de soumissions est : tpsgc.pareceptiondessoumissions-apbidreceiving.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca, ou le cas échéant, l'adresse courriel indiquée dans la demande de soumissions.
 - ii. TPSGC Bureaux régionaux : L'unique adresse courriel au moyen du service Connexion de la SCP pour transmettre les soumissions pour répondre aux demandes de soumissions émises par les bureaux régionaux de TPSGC est indiquée dans la demande de soumissions.
 - b. Pour transmettre une soumission à l'aide du service Connexion de la SCP, le soumissionnaire doit utiliser une des deux options suivantes :
 - i. envoyer directement sa soumission uniquement au Module de réception des soumissions précisé de TPSGC à l'aide de sa propre licence d'utilisateur du service Connexion de la SCP en vigueur entre son entreprise et la Société canadienne des postes; ou

- ii. envoyer dès que possible, et, en tout cas, au moins six jours ouvrables avant la date de clôture de la demande de soumissions (pour permettre la certitude d'une réponse), un courriel qui contient le numéro de la demande de soumissions au Module de réception des soumissions précisé de TPSGC pour demander d'ouvrir une conversation Connexion de la SCP. Les demandes d'ouverture de conversation Connexion de la SCP reçues après cette date pourraient rester sans réponse.
- c. Si le soumissionnaire envoie un courriel demandant le service Connexion de la SCP au Module de réception des soumissions spécifié dans la demande de soumissions, un agent du Module de réception des soumissions entamera alors la conversation Connexion de la SCP. La conversation du service Connexion de la SCP créera une notification par courriel de la Société canadienne des postes invitant le soumissionnaire à accéder au message dans la conversation, et prendre les actions nécessaires pour répondre. Le soumissionnaire pourra transmettre sa soumission en réponse à la notification à n'importe quel moment avant la date et l'heure de clôture de la demande de soumissions.
- d. Si le soumissionnaire utilise sa licence d'entreprise en vigueur pour envoyer sa soumission, il doit maintenir la conversation Connexion de la SCP ouverte jusqu'à au moins trente jours ouvrables suivant la date et l'heure de clôture de la demande de soumissions.
- e. Le numéro de la demande de soumissions devrait être indiqué dans le message Connexion de la SCP, au champ réservé à la description dans toutes les transmissions électroniques.
- f. Il est important de savoir qu'il faut avoir une adresse postale canadienne pour utiliser le service Connexion de la SCP. Si le soumissionnaire n'en a pas, il peut utiliser l'adresse du Module de réception des soumissions indiquée dans la demande de soumissions pour s'inscrire au service Connexion de la SCP.
- g. Dans le cas des transmissions par le service Connexion de la SCP, le Canada ne pourra pas être tenu responsable de tout retard ou panne touchant la transmission ou la réception des soumissions. Entre autres, le Canada n'assumera aucune responsabilité pour ce qui suit :
 - i. réception d'une soumission brouillée, corrompue ou incomplète;
 - ii. disponibilité ou condition du service Connexion de la SCP;
 - iii. incompatibilité entre le matériel utilisé pour l'envoi et celui utilisé pour la réception;
 - iv. retard dans la transmission ou la réception de la soumission;
 - v. défaut de la part du soumissionnaire de bien identifier la soumission;
 - vi. illisibilité de la soumission;
 - vii. sécurité des données contenues dans la soumission; ou
 - viii. incapacité de créer une conversation électronique par le service Connexion de la SCP.
- h. Le Module de réception des soumissions enverra un accusé de réception des documents de la soumission au moyen de la conversation Connexion de la SCP, peu importe si la conversation a été initiée par le fournisseur à l'aide de sa propre licence ou par le Module de réception des soumissions. Cet accusé de réception ne

confirmera que la réception des documents de soumission et ne confirmera pas si les pièces jointes peuvent être ouvertes ou si le contenu est lisible.

- i. Les soumissionnaires doivent veiller à utiliser la bonne adresse courriel du Module de réception des soumissions lorsqu'ils amorcent une conversation dans Connexion de la SCP ou communiquent avec le Module de réception des soumissions et ne doivent pas se fier à l'exactitude d'un copié-collé de l'adresse courriel dans le système Connexion de la SCP.
 - j. Une soumission transmise par le service Connexion de la SCP constitue la soumission officielle du soumissionnaire et doit être conforme à l'article 05.
-

Q1.

In amendment 4, Q8, there is an instruction that the bid can be submitted by email, while in the instruction documents on Canada Buys, it is advised to submit it via SAP Ariba App. How should we submit our bid?

A1.

Amendment 4, Q8, has been superseded by Amendment 5. Your options for bid submission are as detailed in the solicitation on the [CanadaBuys site](#). For e-documents please use CPC Connect as stated in Part 2.1 of the solicitation, 2003 (2022-03-29) Standard Instructions - Goods or Services - Competitive Requirements.

Excerpt from 2003 (2022-03-29) Standard Instructions - Goods or Services - Competitive Requirements, 05 Submission of bids:

1. Canada Post Corporation's Connect service
 - a. Unless specified otherwise in the bid solicitation, bids may be submitted by using the [Connect service](#) provided by Canada Post Corporation.
 - i. PWGSC, National Capital Region: The only acceptable email address to use with CPC Connect for responses to bid solicitations issued by PWGSC headquarters is: tpsgc.pareceptiondессoumissions-apbidReceiving.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca, or, if applicable, the email address identified in the bid solicitation.
 - ii. PWGSC regional offices: The only acceptable email address to use with CPC Connect for responses to bid solicitations issued by PWGSC regional offices is identified in the bid solicitation.
 - b. To submit a bid using CPC Connect service, the Bidder must either:
 - i. send directly its bid only to the specified PWGSC Bid Receiving Unit, using its own licensing agreement for CPC Connect provided by Canada Post Corporation; or
 - ii. send as early as possible, and in any case, at least six business days prior to the solicitation closing date and time, (in order to ensure a response), an

email that includes the bid solicitation number to the specified PWGSC Bid Receiving Unit requesting to open a CPC Connect conversation. Requests to open a CPC Connect conversation received after that time may not be answered.

- c. If the Bidder sends an email requesting CPC Connect service to the specified Bid Receiving Unit in the bid solicitation, an officer of the Bid Receiving Unit will then initiate a CPC Connect conversation. The CPC Connect conversation will create an email notification from Canada Post Corporation prompting the Bidder to access and action the message within the conversation. The Bidder will then be able to transmit its bid afterward at any time prior to the solicitation closing date and time.
- d. If the Bidder is using its own licensing agreement to send its bid, the Bidder must keep the CPC Connect conversation open until at least 30 business days after the solicitation closing date and time.
- e. The bid solicitation number should be identified in the CPC Connect message field of all electronic transfers.
- f. It should be noted that the use of CPC Connect service requires a Canadian mailing address. Should a bidder not have a Canadian mailing address, they may use the Bid Receiving Unit address specified in the solicitation in order to register for the CPC Connect service.
- g. For bids transmitted by CPC Connect service, Canada will not be responsible for any failure attributable to the transmission or receipt of the bid including, but not limited to, the following:
 - i. receipt of a garbled, corrupted or incomplete bid;
 - ii. availability or condition of the CPC Connect service;
 - iii. incompatibility between the sending and receiving equipment;
 - iv. delay in transmission or receipt of the bid;
 - v. failure of the Bidder to properly identify the bid;
 - vi. illegibility of the bid;
 - vii. security of bid data; or,
 - viii. inability to create an electronic conversation through the CPC Connect service.
- h. The Bid Receiving Unit will send an acknowledgement of the receipt of bid document(s) via the CPC Connect conversation, regardless of whether the conversation was initiated by the supplier using its own license or the Bid Receiving Unit. This acknowledgement will confirm only the receipt of bid document(s) and will not confirm if the attachments may be opened nor if the content is readable.
- i. Bidders must ensure that they are using the correct email address for the Bid Receiving Unit when initiating a conversation in CPC Connect or communicating with the Bid Receiving Unit and should not rely on the accuracy of copying and pasting the email address into the CPC Connect system.
- j. A bid transmitted by CPC Connect service constitutes the formal bid of the Bidder and must be submitted in accordance with section 05.